

Bulletin municipal

Luitré-Dompierre

N° 8 JANVIER 2023



TOURISME

CABANES ÉTAPES

■ **Vie municipale**

Les Priorités du contrat d'objectifs

■ **Évènements**

Calendrier des manifestations



Luitré-Dompierre
DES IDÉES COMMUNES

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIES ET AGENCES POSTALES COMMUNALES

MAIRIES

Site de Luitré
14 rue de Normandie - 02.99.97.91.26

Jours et heures d'ouverture :

Lundi
↳ 13h30 à 17h30

Mardi, Mercredi, Jeudi et vendredi
↳ 8h30 à 12h00

Samedi
↳ 9h00 à 12h00

Site de Dompierre du Chemin
9 rue de la mairie - 02.99.97.92.63

Jours et heures d'ouverture :
Mardi, Jeudi et vendredi
↳ 13h30 à 17h30

Adresse mail : accueil@luitre-dompierre.fr

COMMUNICATION

Vous souhaitez suivre toute l'actualité de votre commune.

Plusieurs solutions s'offrent à vous :



luitre-dompierre.fr



Mairie de Luitre-dompierre



mairieluitredompierre



Application Intramuros
sur Apple et Android

AGENCES POSTALES COMMUNALES

LUITRE

Adresse :
14 rue de Normandie
Téléphone : 02.99.97.97.61

Jours et heures d'ouverture :

- Lundi de 10h30 à 12h30
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30
- Samedi de 10h30 à 12h30

DOMPIERRE DU CHEMIN

Adresse :
9 rue de la Mairie
Téléphone : 02.99.97.96.67

Jours et heures d'ouverture :

- Lundi au vendredi de 13h20 à 15h50
- Samedi de 10h00 à 11h30



SOMMAIRE

3.....	Mot du Maire
4.....	Etat civil
5 à 19.....	Vie municipale
20 à 24.....	Evènements
25.....	Vie économique
26.....	Associations
27 à 31....	Enfance et jeunesse
32.....	Photo classe 2

Depuis bientôt un an le contexte international est chahuté.

Chacun de nous en mesure les conséquences d'ordre économique (le prix des énergies, des denrées alimentaires...), d'ordre sanitaire (les covidés successifs, la grippe...) d'ordre climatique (les températures estivales élevées, les faibles précipitations...)

A contrario l'année 2022, à Luitré-Dompierre, a été riche en événements, en réalisations, en projets, avec pour chacun de nous au quotidien des effets positifs.

La fin Août en point d'orgue nous a ravis avec le comice agricole, la fête communale, l'accueil de nos amis polonais et la signature de la nouvelle charte de jumelage de notre commune Luitré-Dompierre et enfin le feu d'artifice en bouquet final.

Cette réussite collective, nous la devons aux nombreux bénévoles mobilisés. Au nom de tous et avec les membres du conseil municipal nous les remercions chaleureusement.

L'année 2022 riche aussi en réflexion : nous avons ensemble finalisé le contrat d'objectifs et de développement durable, et engagé des marchés en appel d'offre pour les maîtrises d'œuvre de l'entrée du bourg et la Belle Aude à Dompierre-du-chemin et le presbytère à Luitré.

Nous poursuivons les études sur le schéma directeur d'assainissement et des eaux de pluie, le diagnostic sur l'église de Dompierre-du-Chemin, la réflexion sur les voies piétonnes et cyclables.

L'année 2022 est achevée comme ses précédentes. Le temps est immuable. Les événements créés, vécus et subis les jalonnent. Chaque année a ses marqueurs. Luitré-Dompierre a eu les siens.

Pour 2023 nous vous souhaitons une bonne et heureuse année, avec une espérance sans cesse renouvelée, une solidarité sans cesse active, un dialogue sans cesse maîtrisé, tout cela en pensant aux plus fragiles d'entre nous, et à l'avenir.

« Un avenir sans cesse à dessiner, à écrire » où chacun prend sa part au développement du bassin de vie.

Les projets communaux 2023 sont sur les rails de la réalisation, nous entendons les mener en respectant les équilibres financiers communaux.

Chers Luitréens-Dompierrais nous renouvelons nos vœux de Bonne et Heureuse Année 2023, de santé et de réussite.

*Le Maire et l'équipe municipale
Michel BALLUAIS*



ÉTAT-CIVIL 2022

NAISSANCES

FADIER Logan	27 mars	Bel Orient
THOMAS Noah	22 avril	La Touche
CHANTREL Tessa	28 avril	10 rue Durandal
MOREL Lucas	2 mai	La Closerie
JOUSSELIN Marceau	27 mai	8 Laleu
HELLEUX NIEL Maddy	3 juin	1 Pommeray
CORNÉE Juliette	11 juin	3 La Denilière
CUISSET Enzo	22 juin	La Troisnière
PIPELIER Lylio	14 juillet	31 bis avenue de Bretagne
VISSEICHE Gael	2 septembre	La Touche
CHAULEUR Hortense	10 septembre	22 bis rue du Maine
PÉRIN Romy	26 septembre	Prunier
COTTIN Lili-Rose	28 septembre	56 résidence des Rochers
CORVELLEC Malo	2 décembre	Les Haris Neufs

MARIAGES

Romain DURIER et Marine BARDOU
5 août - 2 lotissement La Croix Bertin

Cédric JOUSSELIN et Anne-Sophie LEFRESNE
13 août - 6 rue des Clos Paris

Corentin GÉHAN et Yaëlle DUBOIS
1 octobre - 22 bis rue du vendelais

Anthony ROULIER et Xiaojiao ZENG
2 décembre - L'Aubertière



DÉCÈS ET INHUMATIONS

BORDEAUX Henri décédé le 1^{er} janvier à ERNÉE (inhumation)

ADRIEN Georges décédé le 11 janvier à SAINT GERMAIN EN COGLÈS (inhumation)

COUASNON Clémentine épouse CARRÉ décédée le 4 février à FOUGÈRES

TROCHU Christiane épouse LALLEMENT décédée le 8 février à LUITRÉ-DOMPIERRE (Luitré)

PLAT Joëlle épouse JALON décédée le 9 février à LE CANNET (inhumation)

BERTIN Marie épouse FOUGERAY décédée le 23 février à FOUGÈRES

MARTIN Victor décédé le 27 février à FOUGÈRES

HUBERT Daniel décédé le 23 mars à FOUGÈRES (Inhumation)

TURGIS Marguerite épouse BRAULT décédée le 4 avril à FOUGÈRES

LEBOULANGER Daniel décédé le 24 avril à (inhumation)

BOUYER Loïc décédé le 16 mai à THORIGNÉ FOUILLARD (inhumation)

GAUDIN Bernard décédé le 22 mai à FOUGÈRES (Inhumation)

FORVEILLE Marguerite épouse FEUVRIER décédée le 10 juin à LUITRÉ-DOMPIERRE (Luitré)

BRAULT Marie-Joseph épouse MINET décédée le 8 juin à FOUGÈRES

TUOLLAIS Julia épouse MÉRIENNE décédée le 29 juin à LUITRÉ-DOMPIERRE (Luitré)

BOISBINEUF Marcel décédé le 2 juillet à RENNES (inhumation)

PÉAN Elie décédé le 13 juillet à LUITRÉ-DOMPIERRE (Luitré)

TALIGOT Odette épouse BRAULT décédée le 22 juillet à FOUGÈRES

TEILLARD Jeanne veuve TRAVERS décédée le 2 août à FOUGÈRES

SÉGEAT Didier décédé le 0 septembre à RENNES

CARRÉ Marie épouse DUPONT décédée le 9 septembre à PARIGNÉ (Inhumation)

SACHER Marcelle épouse ROULIER décédée le 15 septembre à LUITRÉ-DOMPIERRE (Luitré)

LEBON Eliane née MOREL décédée le 15 septembre à LUITRÉ-DOMPIERRE (Dompierre du chemin)

GALEINE Eugène décédé le 15 septembre à FOUGERES (inhumation)

CARRÉ Marie-Josèphe épouse BOUTROS décédée le 8 octobre à LUITRÉ-DOMPIERRE (Luitré)

JÉHAN François décédé le 17 octobre à VITRE

HALLEUX Julia née MARTIN décédée le 20 octobre à FOUGÈRES

HÉRIVEAU Bertrand décédé le 11 novembre à LUITRÉ-DOMPIERRE (Luitré)

RENAULT André décédé le 25 novembre à FOUGÈRES

HARDÉ Sylvain décédé le 19 décembre à LUITRÉ-DOMPIERRE (Dompierre du Chemin)

GUILLAUME Jean décédé le 27 décembre à FOUGÈRES

BRAULT Louis décédé le 29 décembre à FOUGÈRES

LEROYER Yvonne épouse MOCHON décédée le 31 décembre à FOUGÈRES



AGGLO

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Par le biais de ces différentes compétences, Fougères Agglomération agit de manière quotidienne et depuis de nombreuses années en faveur de ses concitoyens.

- Elle dote le territoire des équipements et des outils destinés à favoriser son économie, le maintien et la création d'emplois : aide à l'implantation d'entreprises, création et valorisation des parcs d'activités et de bâtiments relais, aide à la création d'emplois, soutien au Tourisme...
- Elle agit en faveur d'un aménagement solidaire et durable de son territoire : répartition des équipements et services, politique de l'Habitat, fonds d'aide à des projets économiques de proximité, déplacements...
- Elle assure la responsabilité des services et des équipements d'intérêt communautaire : centre aquatique L'Aquatis, base de plein air de Chênedet, médiathèques communautaires, école d'arts plastiques et galerie d'Art, conservatoire de musique et école de musique de Louvigné du Désert, centre culturel Juliette Drouet et théâtre Victor Hugo, l'Espace Aumaillerie...

Les compétences :

- Attractivité économique (290 ha de parcs d'activités, 10 bâtiments d'entreprises)
- Habitat (Plan local de l'habitat, gestion de 74 logements sociaux)
- Mobilités/transport (réseau de transport urbain, transport à la demande, navettes)
- Système d'information géographique
- Environnement et transition écologique (Eau et assainissement, protection des ressources, énergie et climat...)
- Culture (Centre culturel Juliette Drouet, réseau de lecture publique, Conservatoire, Ecole d'arts plastiques...)
- Sports (centre aquatique L'Aquatis)
- Loisirs (base de loisirs de Chênedet, sites naturels)

Le reversement aux communes membres :

LUITRE-DOMPIERRE

REVERSEMENT POUR L'ANNÉE 2021

- Dotation de compensation : 241 327 €
- Dotation de Solidarité Communautaire : 12 674 €
- Fonds de développement des communes : 22 923 €
- Fonds d'intervention économique : 30 000 € (Station de lavage)
- Service Départemental d'Incendie et de Secours : Fougères Agglomération prend en charge également la participation des communes membres soit 1 929 864 €. Pour Luitré-Dompierre la participation s'élèverait à 74 614 €.

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DES ARBRES ET DES HAIES

Par cohérence des politiques publiques et tenant compte des enjeux de biodiversité, les services de l'Etat encouragent à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres du 15 mars au 31 août.





PROJETS MARQUANTS POUR 2023 :

Une marque de territoire. Il s'agit d'un outil de marketing qui permet à l'ensemble des acteurs du territoire de parler d'une même voix pour augmenter son attractivité et d'unifier la communication du territoire en direction de publics spécifiques (entreprises, salariés du territoire et acteurs du tourisme)



Couvent des Urbanistes : Lancement du programme « Rénovation-extension »

Le projet, rappelons-le, consiste en une réhabilitation des locaux qui appartiennent à Fougères agglomération en quasi totalité abritant le conservatoire de musique, l'école d'arts plastiques et la galerie d'art Albert Bourgeois.

La rénovation vise notamment à améliorer le confort thermique et à adapter l'acoustique aux exigences des pratiques musicales, un problème soulevé depuis de nombreuses années par les usagers du conservatoire.

Le nouveau bâtiment, créé dans le prolongement de l'ancien couvent sera essentiellement consacré au conservatoire de musique et comprendra notamment une salle de danse et de théâtre, un auditorium, une salle de musique actuelle, une salle de percussions et une salle de musique traditionnelle.



Le projet de restructuration et extension vise aussi à créer un accueil commun aux trois structures tout en conservant un fonctionnement autonome de chacune d'elle.

HABITAT

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur,

Plusieurs organismes peuvent vous aider à financer vos projets de travaux,

Que ce soit l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département d'Ille et Vilaine, Fougères Agglomération, Action Logement, votre caisse de retraite...

Les aides varient en fonction du type de travaux, du lieu du logement, des revenus...

« Fougères Agglomération », quant à elle, peut apporter des financements pour :

- L'adaptation des logements en cas de perte d'autonomie liée au vieillissement ou au handicap
- La réhabilitation de logements très dégradés (sous conditions de ressources et en fonction du niveau de dégradation)
- L'achat et la réhabilitation d'un logement ancien et vacant en cœur de bourg (périmètre prédéfini)
- La transformation d'un bâti en logement (s) dans les bourgs (périmètre prédéfini)
- L'amélioration du confort locatif de logements en location

- Une prime patrimoine à la réhabilitation de logements ou à l'achat pour les nouveaux arrivants pour les communes impactées par le périmètre de monuments ou biens historiques classés.

Pour en savoir plus, une seule adresse, dans un premier temps,



Les conseillers de l'Agence Locale de l'Énergie (Rénobatys)

Bâtiment le FIL - 1, rue de la Moussais
35300 FOUGÈRES

Tél : 02 90 80 20 00

Adresse mail : renobatys@ale-fougères.bzh



FRAUDES ET ABUS DE FAIBLESSE SUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LES HABITATIONS

Les services de l'État en Ile-et-Vilaine ont constaté plusieurs cas de fraudes et d'abus, commis à l'encontre de personnes âgées, pour des travaux de rénovation dans les habitations.

Outre le niveau d'utilité et de qualité des travaux engagés et le caractère excessif des montants facturés, les méthodes commerciales mises en œuvre ne respectent pas la plupart du temps les dispositions protectrices du code de la consommation.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**FAIRE SES TRAVAUX,
SANS TOMBER
DANS LE PANNEAU**



PLUSIEURS TYPES D'ABUS ONT AINSI ÉTÉ RELEVÉS :

- la remise en état ou nettoyage de toitures non nécessaires,
- des travaux pour lutter contre l'humidité qui ont été réalisés dans des logements sains,
- de l'isolation dans des combles déjà isolées,
- des changements de système de ventilation alors que le dispositif existant fonctionnait correctement,
- l'installation de pompe à chaleur alors qu'un ballon thermodynamique neuf est en fonctionnement.

Le caractère excessif des montants des travaux est presque systématiquement relevé, jusqu'à 10 fois les montants habituellement pratiqués. Les entreprises malintentionnées proposent des crédits à la consommation aux particuliers qui sont susceptibles de mettre les propriétaires dans une situation de surendettement et placer leurs familles en difficulté financière.

Les services de l'État sollicitent votre appui dans le repérage des personnes susceptibles de subir de tels abus afin d'anticiper ces situations auprès des particuliers concernés, qui présentent tous les mêmes caractéristiques.

Les victimes repérées : les personnes de plus de 70 ans

**SIGNALEZ CET ABUS
OU CETTE FRAUDE AUPRÈS
DE LA MAIRIE OU SUR LE SITE
<https://signal.conso.gouv.fr>**





AIDES FINANCIÈRES RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

SIMPLIFIEZ VOTRE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN PAYS DE FOUGÈRES



Voici la liste des aides financières dont les Français peuvent bénéficier en 2023 pour la rénovation énergétique de leur logement :

- **L'Éco prêt à taux zéro** : ce prêt permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité de l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>
- **Le Coup de pouce économies d'énergies** : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>
- **Le chèque énergie** : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.
- **MaPrimeRénov'** : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>
- **MaPrimeRénov' Sérénité** : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour accéder à cette aide, il suffit de faire une demande en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po
- **Le crédit consommation sans justificatif** : en complément des aides financières, les particuliers peuvent souscrire un crédit consommation sans justificatif pour des travaux de rénovation énergétique. Pour faire une demande, renseignez-vous auprès d'un organisme de crédit qui en propose.
- **La TVA à 5,5%** : pour des travaux de rénovation énergétique, certains particuliers peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.
- **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie** : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc.) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc.).
- **La réduction d'impôt "Denormandie"** : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.
- **L'exonération de la taxe foncière** : certaines communes et départements peuvent accorder une exonération de la taxe foncière à des ménages.





SMICTOM DU PAYS DE FOGÈRES

A partir du 1^{er} janvier 2023, l'ensemble des emballages pourront être triés et donc déposés dans les sacs jaunes ou les bacs jaunes. Le tri des emballages s'étend donc aux pots, boîtes, barquettes, sacs, sachets en plastique, sans oublier les emballages en métal, en alu, et en carton.

A partir du 1^{er} Janvier 2023
TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



TOUS LES EMBALLAGES

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages en alu et en acier et petits emballages en métal

Emballages en carton et briques alimentaires

NOUVEAU !
TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

- ➕ Sacs, sachets et filets,
- ➕ Pots, boîtes et barquettes,
- ➕ Films et suremballages,

Consignes :

Les emballages sont :

- vidés
- non lavés
- non imbriqués
- en vrac dans le bac

1^{er} juillet 2023 : Mise en place de la redevance incitative

Phase de test durant 6 mois et mise en place effective au 1^{er} janvier 2024 pour toutes les communes de Fougères Agglomération. Afin de calculer le nombre de levées des bacs, des bacs gris pucés vont être distribués au cours du premier semestre à l'ensemble des habitants. La taille des bacs sera adaptée à la composition du foyer ou à la production de l'activité professionnelle.

1^{er} juillet 2023 : Le passage de la collecte à la quinzaine

L'expérimentation de la redevance incitative a permis de constater une diminution du nombre de présentation des bacs due à la diminution de la production d'ordures ménagères. Les camions bennes collecteront les ordures ménagères et la collecte sélective tous les 15 jours à partir du 1^{er} juillet 2023.

1^{er} janvier 2024 : Tri des biodéchets

A partir du 1^{er} janvier 2024, l'ensemble des restes alimentaires devront être compostés. Cette mesure permet de réduire le volume des ordures ménagères.

Les dates à retenir !

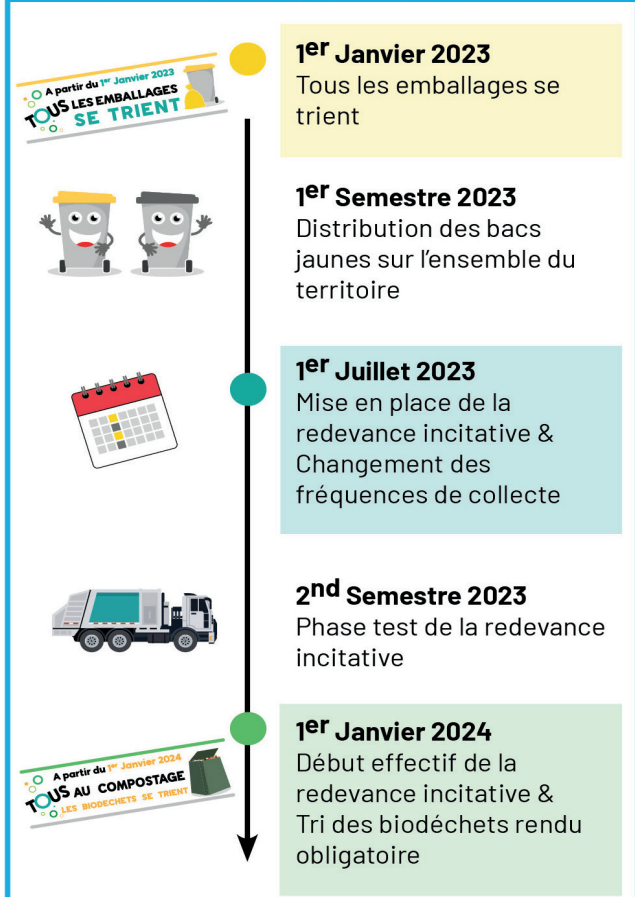




SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT (COMMUNE DÉLÉGUÉE DE DOMPIERRE-DU-CHEMIN)

Préalablement aux projets communaux envisagés pendant la mandature 2022-2026, il est indispensable de réaliser un diagnostic des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées d'une part et de procéder à l'enfouissement des réseaux d'éclairage public d'autre part.

Le cabinet DMEAU (Janzé) retenu à l'issue d'une mise en concurrence aura pour mission :



- **D'établir** un diagnostic du réseau d'eaux pluviales
- **De proposer** une **simulation de fonctionnement actuel et futur des réseaux eaux pluviales et eaux usées** en fonction des normes de rejet fixées par la réglementation en vigueur et en fonction, d'une part, des projets d'urbanisation à court, moyen et long terme figurant dans le contrat d'objectifs de développement durable, et d'autre part de l'évolution de la population de la commune.
- **D'élaborer un programme pluriannuel chiffré de travaux, hiérarchisés en fonction de leur impact et notamment l'efficacité vis-à-vis de la protection des milieux récepteurs d'opérations chiffrées et hiérarchisées** (eaux usées + eaux pluviales) qui sera un outil de planification sur les opérations à envisager.
- De fournir à la collectivité **un document lui permettant de connaître le dimensionnement des canalisations des réseaux** préalablement aux projets qu'elle aura à mener.



Cette étude dont le délai global d'exécution est fixé à 4 mois devrait se terminer fin avril 2023.

Coût de la prestation : 18 650 € HT (non compris inspection télévisée du réseau d'eaux pluviales)

Une subvention a été sollicitée auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

MISE EN VENTE DU PRESBYTÈRE DE DOMPIERRE-DU-CHEMIN

Bien que la construction du presbytère de Dompierre-du-Chemin ne soit pas datée, certains éléments de cette bâtisse indiquent le 18^{ème} siècle.

Lieu d'habitation des curés, le presbytère est un point d'ancrage des histoires locales. Situé au cœur du village, ce bâtiment conserve le charme de l'ancien. Plus de prêtre résidant à la fin des années 1980, la commune de Dompierre-du-Chemin fait le choix de le rénover et d'y aménager 4 logements.

Depuis plus de 30 ans, les locataires se sont succédés.

Le temps a, pendant toutes ces années, fait son œuvre. Rénover cette bâtisse, qui offre, certes, un fort potentiel, nécessite un budget conséquent pour la moderniser et la rendre plus économe énergétiquement parlant. Aussi, après discussion et réflexion, car il n'est jamais facile de se séparer d'un bien chargé de l'histoire locale, le conseil municipal décide de le mettre en vente au prix de 220 000 €. L'acte de vente a été signé le 5 octobre 2022.



Façade postérieure nord



VIE MUNICIPALE



ACHAT D'UNE AUTOMOTRICE POUR LE DÉSHÉRBAGE

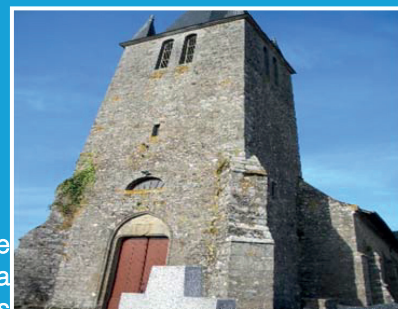
Jusqu'à il y a peu de temps, les services techniques effectuaient manuellement

le désherbage des caniveaux, bordures, pieds de murs, rues et toutes autres surfaces imperméables. Un travail long, fastidieux qu'il faut répéter plusieurs fois au cours d'une année.

Ce temps est révolu puisque le conseil municipal a décidé l'achat d'une automotrice de désherbage pour un montant de 15 480 € TTC.

Le désherbage mécanique présente plusieurs atouts : amélioration des conditions de travail de nos agents, un impact très réduit sur l'environnement. La seule énergie fossile est le carburant de l'engin moteur. Le désherbage se fait uniquement par différentes actions mécaniques, sans consommation de gaz ou d'eau.

ÉGLISE DE DOMPIERRE-DU-CHEMIN



Lors de sa visite, le cabinet JAMAIN a identifié plusieurs problèmes :

- Remontée d'eaux par capillarité
- Certaines descentes sont bouchées
- Importantes fissures sur certains contreforts
- Multiples fissures sur l'église
- Joints trop riches (ciment)
- Importantes poussées des charpentes sur les têtes des murs
- Infiltrations d'eaux dans le centre culturel (charpentes, maçonneries)
- Beffroi en métal (contribue aux fissures présentes dans le clocher)

Dans le prolongement de cette visite, le conseil municipal a confié au cabinet JAMAIN une mission de diagnostic (11 911.20 € TTC) permettant la rédaction d'une note de synthèse concernant les priorités d'intervention ainsi qu'un découpage et un chiffrage estimatif globalisé des possibles tranches de travaux en fonction de l'urgence de chacune d'elle.

TARIFS COMMUNAUX APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2023 :

CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE

DURÉE	Dompierre du Chemin (Cimetière 1 et 2) Luitré (Cimetière 1)		Luitré (Cimetière 2)	
	1 m ²	2 m ²	3.20 m ²	6.90 m ²
	2023	2023	2023	2023
15 ans	41 €	81 €	120 €	260 €
30 ans	76 €	150 €	241 €	515 €
50 ans	121 €	241 €	402 €	866 €

ESPACE CINÉRAIRE

DURÉE	MONTANT		
	Concession	Caveau cinéraire	Coût total
	2023	2023	2023
15 ans	77 €	162 €	239 €
30 ans	152 €	162 €	314 €
50 ans	252 €	162 €	414 €





VIE MUNICIPALE



SALLE RONCEVAUX (salle polyvalente de Dompierre-du-Chemin) SALLE DES QUATRE SAISONS (salle intergénérationnelle – Luitré)					
HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE LUITRÉ-DOMPIERRE					
	Salle Roncevaux	Salle des Quatre Saisons	Chauffage (+ 5 €)		
OBJET	SALLE	CUISINE	SALLE + CUISINE	SALLE RONCEVAUX	SALLE DES 4 SAISONS
Une journée (du lundi au vendredi sauf fériés)	157 €	94 €	178 €	55 €	40 €
Un week-end (2 jours)	220 €	94 €	241 €	70 €	55 €
Un week-end de 3 jours	273 €	94 €	294 €	85 €	65 €
Réunions, conférences	94 €	-	94 €	45 €	30 €
Vin d'honneur	52 €	-	52 €	30 €	30 €

SALLE RONCEVAUX (salle polyvalente de Dompierre-du-Chemin) SALLE DES QUATRE SAISONS (salle intergénérationnelle – Luitré)					
TARIFS EXTÉRIEURS					
	Salle Roncevaux	Salle des Quatre Saisons	Chauffage (+5 €)		
OBJET	SALLE	CUISINE	SALLE + CUISINE	SALLE RONCEVAUX	SALLE DES 4 SAISONS
Une journée (du lundi au vendredi sauf fériés)	200 €	115 €	220 €	55 €	40 €
Un weekend (2 jours)	325 €	115 €	299 €	70 €	55 €
Un weekend de 3 jours	378 €	115 €	352 €	85 €	65 €
Réunions, conférences	115 €		115 €	45 €	30 €
Vin d'honneur	79 €		79 €	26 €	26 €



LOCATION DU MATÉRIEL		
OBJET	DOMPIERRE DU CHEMIN	LUITRÉ
Chariot 70 couverts	45 €	
Chariot 50 couverts		40 €
Un couvert complet supplémentaire (par tranche de 10)	10 €	10 €
Un verre à eau, à vin ou à champagne et tasse de café	0.15 €	
Forfait 100 verres		25 €
Une table avec tréteaux et deux bancs en bois	5 €	
Une table sans banc	3 €	3 €
Un banc seul	2 €	Gratuit
Chaise		0.30 €
Petit stand	10 €	10 €
Grand stand	85 €	
Barbecue		5 €
Sonorisation pour associations communales et intercommunales quand utilisation dans la salle communale	Gratuit	Gratuit



URBANISATION

Lotissement « Tourmaline » Luitré

Un projet porté par un promoteur privé – Le Groupe LELIEVRE- concerne l'aménagement du lotissement « Tourmaline » à Luitré positionné entre la rue des Croisettes et la RD 113 en direction de St Pierre des Landes.

Ce projet prévoit la création de 54 lots libres et de deux îlots destinés à recevoir 6 logements sociaux. Le permis d'aménager est accordé.

Il sera desservi par deux accès :

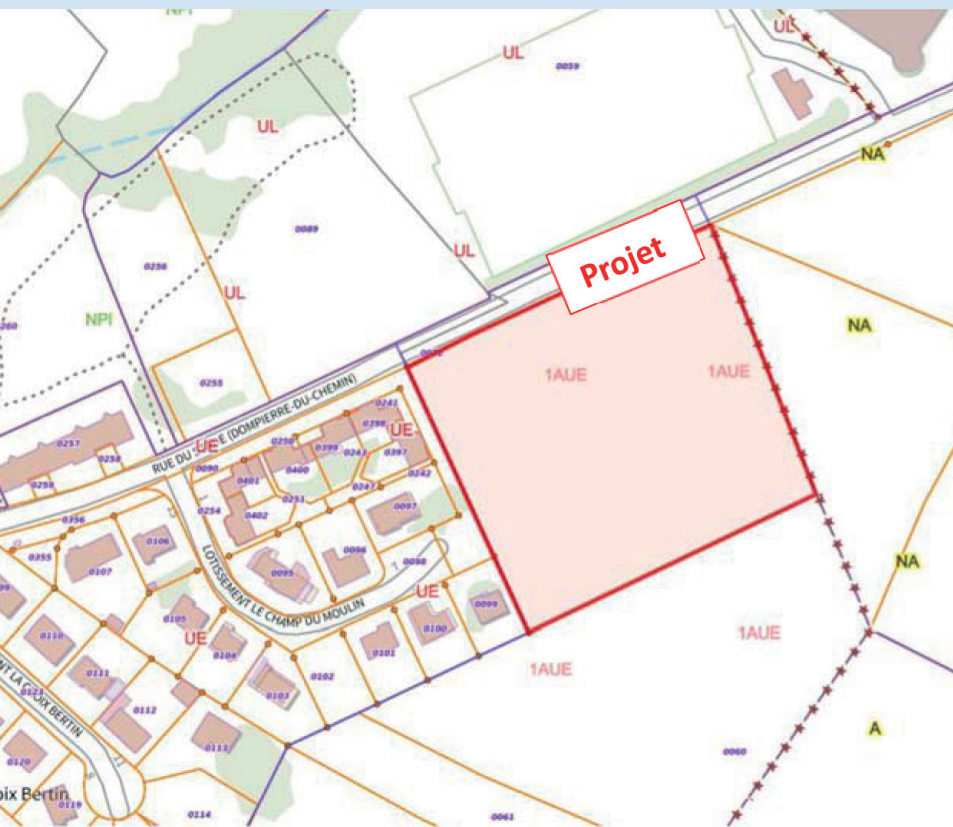
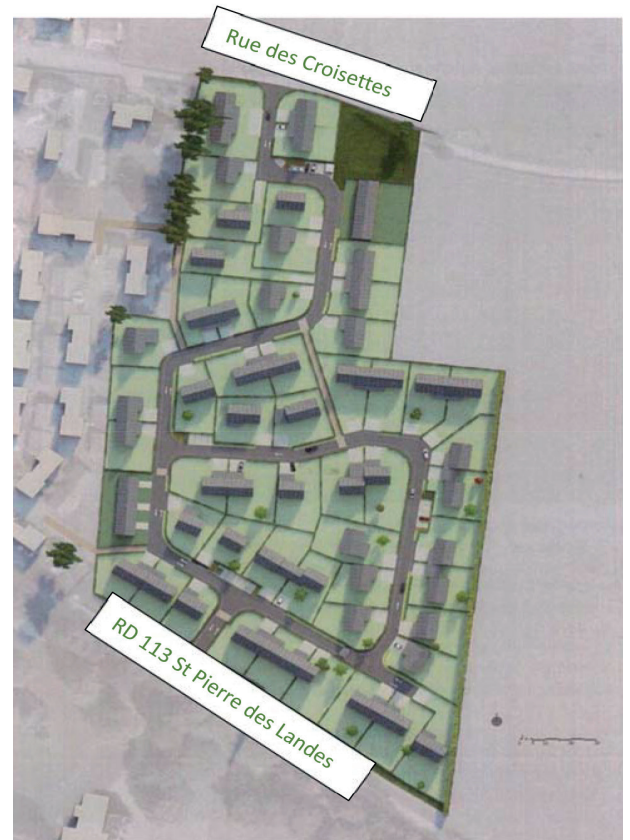
Une voirie à double sens allant de la rue des Croisettes à la RD 113 - voie principale dénommée **rue Emerald**.

Une voirie à sens unique – voie secondaire dénommée **rue Topaze**.

Des liaisons douces sécurisées en revêtement stabilisé sont prévues au sein du lotissement et permettront de rejoindre la cité de la Sablonnière.

Le lotissement est conçu comme un zone partagée dans laquelle le piéton est prioritaire.

Une attention particulière est apportée à la végétalisation : la végétation existante, principalement composée de reliquat de haie bocagère sera préservée. La frange Est du lotissement sera également végétalisée par une haie bocagère.



FUTUR LOTISSEMENT RUE DU STADE À DOMPIERRE-DU-CHEMIN DÉNOMMÉ « LOTISSEMENT LES ROLANDERIES »

Parallèlement, la commune de Luitré-Dompierre a décidé d'urbaniser le terrain contigu au lotissement Le Champ du Moulin classé en zone 1AUe au Plan Local d'Urbanisme.

Ce terrain, d'une contenance d'environ 1 hectare, appartenant à M. Philippe TRAVERS est en cours d'acquisition. Ce « Lotissement des Rolanderias » devrait pouvoir accueillir 18 constructions.

Consultation en cours du cabinet en charge de la conception (esquisses et avant-projet) et la maîtrise d'œuvre de cette opération (travaux de viabilisation).



Le conseil municipal a validé, en juillet 2022, le programme d'actions du CONTRAT D'OBJECTIFS.

Comme présenté dans le précédent bulletin municipal de juillet 2022, le contrat d'objectifs guide la municipalité dans les actions à mener pour le développement de la commune sur les prochaines décennies grâce à une quinzaine d'actions et de projets réparties sur les deux centres-bourgs.

Conformément aux préconisations du programme d'actions, le conseil municipal a acté le lancement des projets N°1 sur les centres-bourgs de Luitré et Dompierre-du-Chemin :

1) SUR DOMPIERRE-DU-CHEMIN, LE RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR BELLE-AUDE.

Ce premier projet, qui prévoit le réaménagement des jardins de la Belle-Aude, de la placette des commerces et d'un tronçon de la RD a démarré en septembre 2022 par une importante phase de concertation. Ainsi, votre avis a été entendu lors de réunions, lors d'un café citoyen organisé au Bar-Restaurant « Le relais du Saut-Roland » en octobre 2022 et par une concertation en ligne ayant obtenu près d'une soixantaine de réponses.



Sur la base de tous ces retours, un cahier des charges a été rédigé dans l'objectif de recruter une équipe de maîtrise d'œuvre qui sera chargée de piloter le projet, depuis les études et la réalisation des scénarios, jusqu'au parfait achèvement des travaux d'aménagement.

Les études devraient démarrer en mars 2023 et les travaux au premier semestre 2024.





2) SUR LUITRÉ, LA RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE, DE L'ENCLOS PAROISSIAL ET DU PATRONAGE EN PÔLE ASSOCIATIF ET ADMINISTRATIF COMMUNAL.

Dans le centre-bourg de Luitré, le projet de réhabilitation du presbytère, de l'enclos paroissial et du patronage en pôle associatif et administratif communal a également débuté. La commune s'est attachée les services d'un maître d'œuvre qui sera chargé de :

- La réhabilitation et l'extension du bâti existant pour répondre aux différents usages ciblés (mairie, agence postale, centre de loisirs, paroisse, associations)
- Les interventions sur les extérieurs (enclos, espaces verts, cheminement piétonnier), sur le parvis et la gestion du stationnement.

Le maître d'œuvre retenu par la commune après la sélection des candidats est le CABINET : CF ARCHITECTURE
Les études et les diagnostics sont prévues à partir du mois de février et pour une durée d'environ 11 mois.





MOBILIZ - vélos et voitures électriques

Depuis cette année, vous pouvez profiter de nouveaux tarifs plus abordables pour les locations de vélos à assistance électrique MOBILIZ.

Depuis son lancement, se sont plus de **700 locations de vélos** qui ont été réalisées (soit en moyenne 40 locations par mois). Le record de locations a été atteint **en août 2022 avec 129 locations sur le mois !**

Vous êtes ainsi **200 usagers** à venir régulièrement ou de temps à autres pour emprunter un vélo !

Vous pouvez désormais emprunter ces vélos pour 1, 2 ou 3 mois avec les nouveaux tarifs 2023 !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service client, ou la mairie* !
Un chargeur vous sera prêté gratuitement pour toute la durée de votre location.



Les voitures électriques MOBILIZ sont toujours disponibles via l'application « Mobilize Share ».

Depuis son lancement, ce service a quant à lui, vu **plus de 300 locations**. Les véhicules partagés ont, à eux deux, réalisés plus de 45 000km.

Plus de renseignements sur le site internet de la commune : Luitré-Dompierre.fr

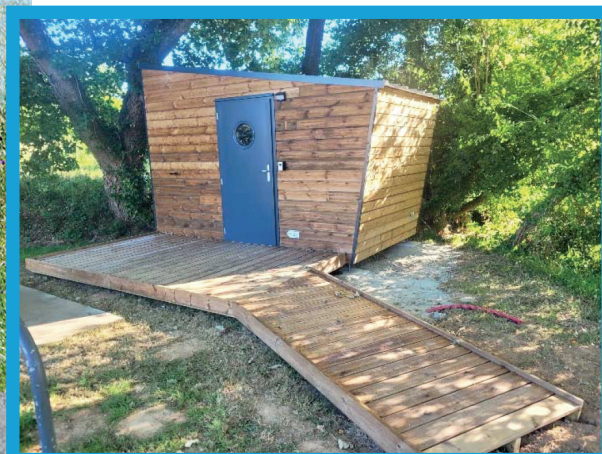
NOUVEAUX TARIFS LOCATIONS VÉLOS 2023

Tout public	
Inscription	Gratuite
Gratuité	10 min
De 10 min à 3 heures	1.5 €/ heure
1 jour (de 3 heures à 24 heures)	6 €
2 jours	8 €
3 jours	11 €
4 jours	14 €
5 jours	16 €
6 jours	18 €
1 semaine	20 €
1 mois*	30€
2 mois*	40€
3 mois*	50€

AIRE DE SERVICES AUX CYCLOTOURISTES

Dans le cadre d'un projet mené en coopération avec d'autres collectivités, en lien avec la mise en tourisme de l'itinéraire cyclable Nantes-Le Mont-Saint-Michel et avec le réaménagement de la Belle-Aude, la commune de Luitré-Dompierre structure une aire de services pour les touristes (cyclotouristes et randonneurs).

Les cabanes étapes et le bloc sanitaire/douche/WC ont été livrés en fin d'année 2022, ils seront prochainement installés définitivement et mis en service progressivement pour être 100% opérationnels à l'ouverture de l'itinéraire et à la fin des travaux de la Belle-Aude. La gestion sera partagée par la commune et les commerçants de Luitré-Dompierre.





VIE MUNICIPALE

ARGENT DE POCHE

Comme chaque année, cette opération a été renouvelée.

Nous avons eu, en 2022, 10 participants pour 82 chantiers et pour un montant total de 1 230 euros.

Ce dispositif est un service proposé aux jeunes de la commune âgés entre 16 et 17 ans. L'opération se déroule pendant les vacances scolaires de Pâques, d'été et de la Toussaint sur un temps de 3h30 (durée d'un chantier) pour une indemnité de 15 euros. Il permet aux jeunes de participer à des missions de proximité telles que le nettoyage des mauvaises herbes, la peinture d'équipements communaux, le nettoyage de bâtiments communaux ou encore le rangement du centre de loisirs.

Les jeunes sont encadrés par des agents de la commune.

Afin de participer à ce dispositif, les jeunes doivent remplir un dossier d'inscription accompagné d'une lettre de motivation.



Pour plus de renseignements ou inscriptions, veuillez contacter la mairie au 02.99.97.91.26

AIRE COLLECTIVE DE JEUX

Avis aux petits acrobates en herbe : l'aire de jeux située à proximité de l'étang de Luitré a fait peau neuve !

Toboggan, balançoire, structure d'escalade, cabane...



N'hésitez pas à venir la découvrir et surtout en profiter.

Coût : 23 703.55 € TTC (achat des jeux) et 14 130.00 € TTC (création du sol de réception).

FIN DES TRAVAUX DE RÉNOVATION POUR LE «FOURNIL DE LUITRÉ»



Depuis début novembre, les travaux de rénovation de la boulangerie-pâtisserie se sont achevés avec la pose des enseignes.

L'ensemble de la boulangerie a entièrement été refaite à neuf : magasin, fournil, habitation et extérieur. C'est maintenant un outil qui est fonctionnel, spacieux et lumineux.

La municipalité tient particulièrement à remercier Noëlle et Jean-Michel Auregan pour leur entière coopération sur l'ensemble de la période des travaux.



VIE MUNICIPALE

UNE DÉMARCHE D'ADRESSAGE SUR VOTRE COMMUNE QUASIMENT TERMINÉE

L'ADRESSAGE C'EST QUOI ?

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées sur l'ensemble de la commune. Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.) quel que soit leur état d'occupation.

QU'EST-CE QU'UNE ADRESSE NORMÉE ?

L'adresse normée est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme **l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours**. La réalisation d'un plan d'adressage complet est indispensable pour la mise en place du réseau de fibre optique.

POURQUOI RÉALISER UN PLAN D'ADRESSAGE ?

La mise à disposition d'une base adresse de qualité permettra à chacun de s'orienter efficacement sur la commune notamment grâce à la mise à jour des données GPS.

COMMENT SE FAIT LE NUMÉROTAGE ?

Deux procédés sont utilisés :

- La numérotation classique (centre-bourg) : Les habitations sont numérotées avec des numéros croissants depuis le début de la voie les numéros pairs sont à droite et les numéros impairs sont à gauche
- La numérotation métrique (campagne) : Les numéros attribués aux propriétés représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Cette numérotation permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis ou ter. Le long de la voie, les numéros pairs sont à droite et les numéros impairs sont à gauche.

Une adresse pour tous en 2022 !

Colis non livrés, non éligibilité à la fibre, secours retardés, erreurs GPS... et si c'était un problème d'adressage ?
L'adressage est pourtant une compétence communale



LA POSTE

Les habitants concernés par ce nouveau plan d'adressage recevront dans les prochaines semaines un courrier les invitant à participer à des réunions prévues **les 18 et 25 février prochains à 11 heures salle Roncevaux** au cours de laquelle ils seront informés des incidences de ce changement d'adresse.

Il leur sera également remis un certificat d'adresse et la plaque à apposer.



LE CLUB DE L'AMITIÉ LUITRE-DOMPIERRE

Chers adhérents,
adhérentes,

Tout d'abord un petit compte rendu de notre repas de Noël 106 personnes des deux Clubs étaient présentes merci à vous tous. C'est toujours un plaisir de vous rencontrer et de se rassembler dans la bonne humeur et la bonne entente pour les adhérents du Club de l'Amitié et du Club de Loisirs.

Encore merci, malgré notre petite indépendance, nous arrivons à nous rassembler. C'est déjà un grand pas.

Un petit mot pour le club de l'amitié, je suis très fière de vous

pour votre présence à ce repas. Un grand merci aussi à Hélène avec qui nous sommes allés chez chacun de vous avec un très bon accueil de votre part. Cela nous réchauffe le cœur. Merci à vous tous de votre participation.

Aussi une pensée pour nos disparus dans l'année 2022, Mme Fougeray, Mr Painchaud, Mr Martin, Mr Galeine, Mr Metivier.

Nous garderons un très bon souvenir de chacun d'eux.

Je vous souhaite ainsi que les membres du bureau une bonne et heureuse année 2023

La présidente : Nicole Morazin

au revoir
et
merci

Elise, Francine, Florence et Véronique vous avez assuré le nettoyage des bâtiments communaux pendant de nombreuses années.

L'heure de la retraite a maintenant sonné pour vous. Au cours du moment de convivialité organisé le 18 novembre 2022, M. le Maire vous a remerciées pour le travail accompli.

La vie de retraité marque la fin de la vie professionnelle. Mais la vie de retraité est le début d'une nouvelle vie personnelle. Vœux de bonne continuation à toutes les quatre !



CLUB DES LOISIRS DE LUITRÉ DÉCORATIONS



Le jeudi 8 décembre 2022 le club de Luitré a organisé le repas de Noël avec le club de Dompierre ce fut une journée festive avec la venue du Père Noël au moment du dessert.

La Présidente de Luitré a demandé quelques attentions à l'assemblée qui a réuni une centaine de convives et a appelé la Présidente d'Honneur Marie Dourdain ainsi que sa secrétaire Régine Ruault pour leur remettre la médaille de Générations Mouvement, ainsi que le diplôme d'honneur à chacune d'entre-elles par la première adjointe Monique Galodé pour avoir œuvré au sein du club pendant de nombreuses années.

Le Club de Luitré cette année reprend de nombreuses manifestations et accepte volontiers toutes personnes qui désireraient venir rejoindre l'association.

- Journée mensuelle le 3^{ème} jeudi du mois
- 21 avril concours de belote

En prévision :

- Assemblée Générale
- Repas de printemps et Noël
- Bowling



RETOUR EN IMAGES SUR LE WEEK-END

Les 27 et 28 août derniers, un grand week-end festif était organisé, autour du comice cantonal, sur la commune de Luitré-Dompierre.

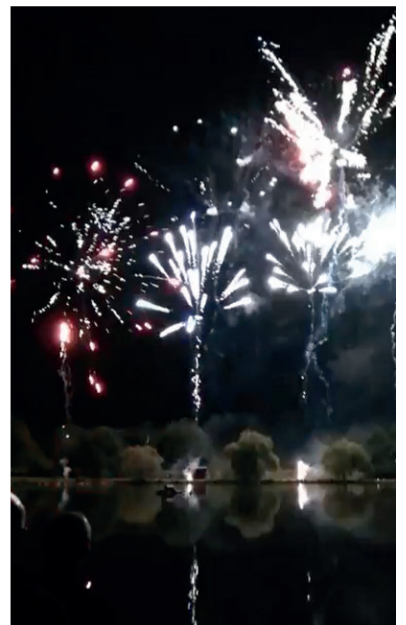
Le samedi matin, avant l'ouverture du comice, la commune a profité de l'événement pour réaliser les inaugurations de la Salle Ronceveau, de la voie douce, du HUB mobilité et de la boulangerie. Le relais a été donné au comice sur la journée et la soirée du samedi. Le dimanche matin, avec la présence de nos amis Polonais, la charte de notre jumelage a été renouvelée (20^{ème} anniversaire). La journée du dimanche s'est poursuivie avec un grand défilé musical l'après midi et le soir et le week-end s'est conclu avec un feu d'artifice.

Cet évènement fut un réel succès populaire.

La municipalité remercie de nouveau l'association du Comice, le comité de Jumelage, les nombreux bénévoles et les commerçants pour leur organisation et participation au bon



DES 27 ET 28 AOÛT 2022





REMERCIEMENTS DES BÉNÉVOLES COMICE ET FÊTE COMMUNALE

En octobre, le conseil municipal a souhaité rassembler, autour d'un verre de l'amitié, l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite du week-end festif de la fin août (Comice, Comité des fêtes, comité de jumelage,...) afin de les remercier.

Encore merci à toutes et tous !



LES COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Le 12 et 13 novembre dernier, à Dompierre du Chemin et Luitré, avaient lieu les cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918.

A cette occasion, suite aux commémorations, un vin d'honneur et un repas ont été organisés. Le lendemain, en présence du député Thierry Benoit, plusieurs médailles ont été remises aux membres de l'association UNC de Luitré :

Francis JOSSE (Insigne Porte drapeau),
Roger CHRETIEN (Insigne Porte drapeau),
André ROBERT (Mérite UNC de bronze),
Jean-Yves TOREL (Médaille d'argent de présidence UNC),

Jean MOREAU a également reçu l'insigne de nouvel adhérent absent sur photo, Vincent AUREGAN (Insigne nouvel adhérent).





ÉVÈNEMENTS

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Contrairement aux 2 années précédentes, la traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu en présentiel ce samedi.

Cette évènement a été l'occasion de remettre différentes distinctions en présence de notre député Thierry BENOIT.

Tout d'abord aux 5 membres de l'association Bouge ton Cuivre qui ont reçu la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales (25 ans de présence) :

Jean JÉHAN, Joseph VIEL, Emeric LÉCRIVAIN, Florian SALMON et Nicolas TRAVERS (absent à la cérémonie).

Ainsi que Joël MAUPILLÉ qui a reçu le titre de Maire Honoraire et la médaille d'honneur Vermeil régionale, départementale et communale pour ses 30 années de service en tant qu' élu.

Bravo à eux !



Téléthon 2022

De nouveau cette année la commune s'est mobilisée pour le Téléthon. Plusieurs opérations avaient été mises en place pour la semaine du Téléthon.

**LES DIFFÉRENTES ACTIONS
ONT PERMIS
DE RÉCOLTER 4 093,50 €.**

Ci-dessous le détail :

- Belote (Club des Aînés) : 390 €, Dons du CCLD : 100 €
- Commerçants (Buvette Marché de Noël) : 200 €

- Ribambelle (Vente marché de Noël) : 12,55 €
- Dons : 288 €
- Chamboule tout Marché de Noël : 56,74 €
- Repas à emporter : 3046,21 €

Vous pouvez toujours participer avec la collecte de piles usagées jusqu'au 28 janvier dans les commerces, la médiathèque, les mairies ou l'école.

Merci à tous !!!





ÉVÈNEMENTS - A venir

EXPOSITION SUR LA GUERRE D'ALGERIE 27, 28 ET 29 JANVIER



L'UNC de Dompierre du Chemin vous invite à venir découvrir l'exposition «MÉMOIRE GUERRE D'ALGÉRIE» à la salle Roncevaux de Dompierre-du-Chemin du 27 au 29 janvier 2023.

Temps fort de ces 3 journées, des témoignages souvenirs photos et vidéos seront présentés le samedi à partir de 16h.



En parallèle de cette exposition, UNC Luitré organise son assemblée générale le samedi matin à 10h et UNC Dompierre à 14h le même jour.

N'hésitez donc pas à vous déplacer pour cette exposition qui retrace une partie de notre histoire qu'il ne faut pas oublier.

Horaires : le vendredi 27 janvier de 14h à 18h, le samedi 28 de 10 à 12h et de 16h à 18h et le dimanche 29 de 10h à 12h.

SPECTACLE A DOMPIERRE DU CHEMIN LE 5 AVRIL

Dans le cadre de la saison culturelle du centre Juliette Drouet, le spectacle «L'univers a un goût de framboise» est délocalisé le mercredi 5 avril (16h) à la salle Roncevaux de Dompierre du Chemin.

Ce spectacle s'adresse à tous les publics à partir de 8 ans.

«Avec une poignée de sable et quelques cailloux, la comédienne nous entraîne dans ce récit effréné. Didactique et drôle à la fois, elle partage avec le public son émerveillement devant l'astrophysique et la paléontologie tout en les rendant accessibles».

Réservation auprès
du Centre culturel de Fougères



UNE NOUVELLE OSTÉOPATHE À LUITRÉ-DOMPIERRE

Le cabinet d'ostéopathie de Luitré compte désormais deux ostéopathes.

Madame THIBERT Sara et sa collaboratrice Madame DELAUNAY Ophélie.

Le cabinet d'ostéopathie est ouvert tous les jours ainsi que le samedi matin.

Sara et Ophélie prennent en charge les adultes, les enfants, les sportifs, les femmes enceintes et les nourrissons.



Ophélie



Sara

**Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne
sur Doctolib, par téléphone : 02.99.98.04.03
ou bien sur le site internet : www.osteopathe-luitre.fr**

VÉRONIQUE PLESSIS, NOUVELLE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER À LUITRÉ-DOMPIERRE

Après plusieurs années dans le commerce, Véronique Plessis a décidé de devenir conseillère indépendante en immobilier.

Rattachée au réseau IAD (Immobilier à domicile), elle est à l'écoute de vos besoins et vous apporte son aide dans le cadre de la vente ou la recherche d'un nouveau bien. Son rayon d'activité est Luitré-Dompierre et ses environs ainsi que la région de Gorron (53).

Elle a également pour mission l'accompagnement et le conseil auprès de ses clients.

En effet, Véronique Plessis s'occupe de tout : de l'estimation à la signature chez le notaire.



**N'hésitez pas à la contacter !
Véronique Plessis 07 88 82 90 78
veronique.plessis@iadfrance.fr**



ASSOCIATIONS



Luitré-Dompierre
DES IDÉES COMMUNES



Au terme de l'année 2022 le comité de jumelage se réjouit d'avoir eu un regain d'activité notamment au cours du second trimestre.

Tout d'abord nous avons accueilli du 14 au 20 juillet une petite délégation de cinq personnes dont le Maire de Przygodzice, Krzysztof Rasiak. Ce passage avait pour objectif de participer au 30^{ème} anniversaire de Bretagne Pologne auquel près de vingt villes jumelles ont répondu.

Cette rencontre d'environ 200 personnes, responsables de jumelage et d'élus a été un grand moment d'échanges et de débats. Il en résulte que les jumelages sont des vecteurs d'une citoyenneté Européenne active.

La matinée du lundi 18 juillet, une petite cérémonie était organisée pour permettre à Krzysztof Rasiak de remercier les représentants de la commune de Luitré-Dompierre, du comité de jumelage et des communes voisines pour leur soutien à l'Ukraine. Mr Krzysztof Rasiak tenait beaucoup à cette transparence des dons.

Du 24 au 30, le mois d'août a été haut en couleur avec l'arrivée de 51 Polonais et Polonaises reçus et hébergés dans les familles.

Nous avons tous vécu des échanges conviviaux, constructifs, fraternels et l'amitié s'est enflammée au cours de certaines soirées facilitant ainsi le soi-disant « obstacle de la langue »

Autour et à l'intérieur des deux journées phares qu'ont constitué le Comice Agricole et la fête locale, le programme qui leur était préparé était dense et varié. A cette occasion il convient de remercier la municipalité, les familles, les organismes et bénévoles qui nous ont accompagnés généreusement.



Nos jeunes amis Polonais n'en restaient pas moins actifs en livrant leurs plus belles prestations de danses folkloriques vivement appréciées par le public.

Au cours de ce séjour, il est à noter un moment solennel, la signature de la nouvelle charte du Jumelage entre nos deux communes « Luitré-Dompierre et Przygodzice » marquant ainsi le vingtième anniversaire et traduisant aussi la solidité de nos liens.

Et c'est devant une forte participation des adhérents à la soirée de clôture que la maire adjointe Lucyna Koczorowska a officiellement lancé l'invitation de nous recevoir en août 2023.

Nous ne manquerons pas de répondre nombreux à cette invitation !!



C'est devant une bonne mobilisation et participation à notre assemblée générale, le 25 novembre dernier, que nous avons présenté les différents rapports et le bilan de l'année 2022.

**Meilleurs vœux
de bonheur et santé
à chacun d'entre vous.**

Il en est ressorti que le comité de jumelage doit nourrir de nouvelles ambitions notamment auprès de la jeunesse :

- sensibiliser les enfants de primaire et maternelle aux traditions polonaises sous forme ludique.
- lors des rencontres développer une thématique telle que : changement climatique, transition énergétique ...

Notre jumelage doit être un acteur décentralisé et participer ainsi, certes à un modeste niveau, à la construction d'une Europe plus solidaire et plus fraternelle.

C'est par notre engagement que l'année 2023 sera aussi constructive que la précédente.

«Aide à l'Ukraine» le comité de Jumelage fait un appel aux dons pour financer l'achat d'un groupe électrogène destiné à la commune Ukrainienne «Kiwelce» jumelée avec Przygodzice. Vous pouvez les déposer aux mairies de Luitré et de Dompierre-du-Chemin, avant le 1^{er} Février 2023. Merci pour votre générosité.



ENFANCE JEUNESSE

**UNE MÉDIATHÈQUE
POUR TOUS,
PRÈS DE CHEZ VOUS
ET À L'ÉCOUTE
DE VOS ENVIES :**



Toute l'équipe
de la médiathèque
vous souhaite
une excellente
année 2023

**UNE OFFRE NUMÉRIQUE,
CHEZ VOUS, 24h/24**

Modalités d'accès et renseignement
à la médiathèque ou directement sur
mediatheque.ille-et-vilaine.fr



**PORTAIL
INTERNET**

mediatheques.fougères-agglo.bzh



Ma médiathèque
dans la poche
avec l'appli
MOBITHEQUE

**Vos envies de livres, de magazines, de cinéma
Vos envies de musiques, de jeux de société, de jeux vidéo,
Votre médiathèque c'est aussi des animations scolaires
et pour tous, des expositions...**

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

MARDI	15H30 - 18H00
MERCREDI	9H30 - 12H30 / 13H30 - 18H30
VENDREDI	13H30 - 18H00
SAMEDI	9H30 - 12H30

CONTACT :

7 rue du Vendelais
35133 Luitré-Dompierre

Biblioluitredompierre@fougères-agglo.bzh /

02.99.18.81.37

RETOUR SUR QUELQUES ANIMATIONS DE 2022





« Tous ensemble pour les enfants »

L'association de parents d'élèves du RPI Luitré-Dompierre-La Selle œuvre dans la bonne humeur pour récolter des fonds afin de financer en partie les activités des enfants sur le temps scolaire.

Suite à l'Assemblée Générale du 11 octobre 2022, le bureau est composé de 9 bénévoles : Amélie Riat (présidente), Fatima Droyer (vice-présidente), Anne-Laure Chaperon (secrétaire), Carole Brault (vice-secrétaire), Blandine Loisel (trésorière), Elodie Méret (vice-trésorière), et de trois membres Aurore Chemin, Anthony Lemonnier et Jennifer Coupeau (qui nous rejoint cette année).

L'APEL remercie toutes les personnes qui ne font pas partie du bureau mais qui nous donnent ponctuellement un coup de mains.

Dates à retenir pour le premier semestre 2023

- Benne à papier les 3 et 4 février 2023 et une autre en juin sur la commune de Luitré : l'an passé ce sont plus de 9 Tonnes récoltées grâce à vous (soit 400 euros), alors continuez de stocker en attendant les prochaines bennes.
- Boum du RPI et vente de plats à emporter le vendredi 24 mars à la salle des fêtes de Dompierre

L'APEL est aussi présente sur les réseaux sociaux et sur l'application Intra-Murros, n'hésitez pas à nous suivre afin de connaître nos actions.

 [APEL LUITRE DOMPIERRE LA SELLE EN LUITRE](#)



LES ACTIVITÉS AU CENTRE DE LOISIRS

Pour ces dernières vacances d'automne, nous sommes partis à l'aventure avec la recherche du monstre d'Halloween.

Avec cette nouvelle rentrée scolaire, nous avons entamé de nouveaux projets pour solliciter les enfants le plus possible pendant leurs mercredis passés avec nous. Nous faisons de la cuisine, préparons notre goûter ensemble, découvrons de nouvelles techniques, de nouveaux jeux.



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Si vous souhaitez vous investir dans la vie associative de la commune et devenir bénévole dans une équipe dynamique, souriante et bienveillante, n'hésitez pas à vous engager.

L'association a besoin de vous, afin de renouveler son conseil d'administration.

L'animatrice, Anne FROMONT, accueille les jeunes enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, ou assistantes maternelles, chaque jeudi matin. Il est possible d'intégrer l'espace jeux à tout moment de l'année suivant les effectifs accueillis.

Les activités proposées sont diverses : activités manuelles ou de motricités adaptées à leur jeune âge. Une semaine sur deux Anthony CROCCQ et ses bénévoles, accueillent le groupe autour d'une animation sur les livres.





REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL ÉCOLES DE LUITRÉ, LA SELLE-EN-LUITRÉ, DOMPIERRE-DU-CHEMIN

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE 2022/2023

À la rentrée de septembre, nous comptons 180 élèves répartis en 8 classes.

- PS1/PS2 • Luitré – Marie-Astrid Paing
- MS • Luitré – Eliane Coudray
- GS • Luitré – Annie Séné
- CP • La Selle-en-Luitré – Annick Fouquet
- CE1 • La Selle-en-Luitré – Maryline Bucharard & Jean-François Lesvier
- CE2 • Dompierre-du-Chemin – Alexandra Jouenne
- CM1 • Dompierre-du-Chemin – Isabelle Moreaux & Nicolas Gasnier
- CM2 • Luitré – Eléonore Lefeuvre (remplacée jusqu'à Noël par Alexandre Gaudin)



Quelques changements dans le RPI à la rentrée : François Gandon a quitté l'école de Luitré. À Dompierre, nous accueillons un nouvel enseignant, Nicolas Gasnier dans la classe de CM1 en remplacement de Lison Beaumal. Enfin à La Selle-en-Luitré, Maryline Bucharard remplace Arnaud Malysa en classe de CE1 sur la décharge de direction.

SEMAINE DU GOÛT :

VISITE DE LA BOULANGERIE DE LUITRÉ PAR LES MS



Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de la classe de Moyenne section ont visité la boulangerie de Luitré, le jeudi 13 octobre.

Le boulanger, Jean-Michel Aurégan, a expliqué les différentes étapes de la fabrication du pain tout en travaillant devant les enfants.

Puis le boulanger et sa femme Noëlle, ont invité les élèves à mettre la main à la pâte en façonnant un petit pain et un croissant. Que du bonheur !

L'animation s'est achevée par la dégustation de brioches et de cookies offerts par les boulangers.

Un grand merci à Jean-Michel, Noëlle et à leur apprenti Baptiste, pour cette animation très appréciée qui laissera de beaux souvenirs dans la tête des petites têtes blondes et brunes !



CINÉMA À CHÂTILLON-EN-VENDELAIS

LUNDI 14 ET MARDI 15 NOVEMBRE

Les élèves de CP-CE1-CE2 ont assisté à leur première séance de cinéma à Châtillon-en-Vendelais. Ils ont regardé « Maman pleut des cordes ».

Les CM1-CM2 sont allés voir « Lynx », un documentaire sur le grand félin de l'est de la France.

Les trois classes de maternelle ont pu apprécier le film d'animation « Le quatuor à Cordes ».

À la sortie de la salle, les enfants devaient donner leur avis en mettant un jeton dans une boîte verte, orange ou rouge. Deux autres séances sont prévues au cours de l'année scolaire.



SALON DU LIVRE - JEUDI 17 NOVEMBRE ET VENDREDI 18 NOVEMBRE

Les classes de CP et CE1 de La Selle en Luitré ont eu la chance d'accueillir l'illustratrice Juliette Barbanègre. Après avoir expliqué son métier en répondant aux questions des enfants, elle leur a proposé un atelier dessin en lien avec le livre lu en classe : Les musiciens de l'orage. Chaque enfant s'est dessiné jouant d'un instrument. Tous ces dessins ont été collés autour de chef d'orchestre dessiné par Juliette Barbanègre.

Les classes de CE2 et CM1 de Dompierre ont eu la chance d'accueillir un illustrateur : Fabien Ockto Lambert. Après avoir pris le temps de répondre aux nombreuses questions des élèves, il a proposé un atelier dans le but de créer une mini-bd avec comme personnage principal : la célèbre araignée princesse qui se prénomme «Migali.»

La classe de CM2 de Luitré a reçu l'autrice Cécile Jugla et les MS et GS de Luitré ont reçu l'illustratrice Adèle Jolivard.



LA MAISON DE TOUS LES DANGERS

Lundi 21 Novembre, les enfants de La Selle en Luitré se sont rendus à la salle des fêtes de Dompierre pour une sensibilisation aux accidents domestiques.

Cette action de prévention était organisée par la caisse locale de Groupama de Luitré.

Mardi 22 Novembre, les élèves de GS et de CE2 ont pu aussi bénéficier de ce temps de sensibilisation.



LE CIRQUE MÉTROPOLE À L'ÉCOLE



Toutes les classes des trois écoles ont participé à un projet cirque.

Les classes de petite section, moyenne section, CE2 et CM1 du lundi 21 novembre au vendredi 25 novembre et les classes de grande section, CP, CE1 et CM2 du lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre.

Le lundi 21 novembre matin, les enfants ont assisté au montage du chapiteau du cirque Métropole.

Ensuite, tous les jours, les enfants ont préparé le spectacle du vendredi soir en participant à différents ateliers : jonglerie, trapèze, fil, boule, rouleau américain, clowns. Chacun a pu se spécialiser sur un numéro.

Ils ont également pu poser des questions aux professionnels du cirque sur leur métier.

Les deux vendredis soir, environ 400 spectateurs étaient présents pour assister au spectacle proposé par les enfants et par les professionnels, chacun a pu apprécier la qualité des numéros.

Ce temps fort du RPI a été une réussite grâce à l'implication de l'équipe enseignante et du personnel ainsi qu'à l'investissement de l'APEL dans l'organisation du spectacle et dans le financement du projet.

Un grand merci aux municipalités de La Selle-en-Luitré et de Luitré-Dompierre pour leur participation financière et aux services techniques de la mairie de Luitré-Dompierre pour leur aide logistique.

Merci enfin aux enfants pour leur prestation.



OGEC LUDOSEL :

L'ORGANISME DE GESTION DES ÉCOLES DE LUITRÉ-DOMPIERRE ET LA SELLE EN LUITRÉ.

UNE NOUVELLE RESTRUCTURATION AU SEIN DU RPI

L'année scolaire 2022-2023 est marquée par une nouvelle fermeture de classe.

Du fait du recul du nombre d'enfants scolarisés dans le RPI, la structure est en effet passée en cette rentrée de 9 à 8 classes.

La fermeture de classe s'est effectuée sur le site de Luitré.

Le nombre d'élèves semble désormais globalement stabilisé. En effet, 179 élèves sont scolarisés sur cette année scolaire 2022-2023, ce nombre est identique à l'effectif 2021-2022.

Un 1^{er} travail a été mené sur ce 1^{er} semestre 2022 à l'annonce de la fermeture de classe afin d'**adapter les charges de personnel à la nouvelle organisation.**

L'équipe LUDOSEL est actuellement fortement mobilisée par le sujet de **la maîtrise des autres charges financières**, dans un contexte d'augmentation importante sur bon nombre de postes (repas, énergie...)

LE RETOUR DE NOTRE TRADITIONNELLE KERMESSE POUR LE BONHEUR DE TOUS

Après une trêve de 2 ans du fait des conditions sanitaires, **la kermesse a fait son grand retour au mois de Juin.**

Cette kermesse placée sous le thème du « retour de la fête » a rencontré un franc succès petits et grands étaient ravis de retrouver ce rendez-vous incontournable de la vie de notre communauté scolaire.



LE WEEK-END THÉÂTRE FAIT ÉGALEMENT SON GRAND RETOUR...

La troupe « les Fantôches » de la Pellerine viendra présenter sa nouvelle pièce : « Ma belle-mère est givrée » de Marie Laroche-Fermis.

Les membres de l'OGEC et la troupe vous donnent rendez-vous le week-end du 04-05 mars 2023 à la salle des fêtes de la Selle en Luitré (représentations le samedi 4 mars en soirée et le dimanche 5 mars dans l'après-midi).

Nous revenons très vite vers vous pour les inscriptions.



Le conseil d'administration en profite pour remercier les communes pour leur soutien matériel lors de ces manifestations, les enseignants et employés de l'OGEC pour le travail de préparation auprès des enfants, l'APEL et tous les parents d'élèves qui ont répondu et qui répondront présents, assurant ainsi le succès de ces événements.

Ces manifestations permettent de réaliser les investissements et travaux nécessaires au maintien de la qualité d'accueil des élèves dans le RPI.

CLASSE 2

